



Le COURRIER municipal

Ville de Trois-Pistoles

Année 12, Numéro 1

Janvier 2013

Sommaire

- La réforme de l'assurance-emploi risque de faire mal
- Vers une nouvelle structure de regroupement commercial
- La Ville en deuil de l'un de ses citoyens parmi les plus impliqués
- Justin Lépine est élu Joueur de l'année catégorie Atome A par Baseball Québec

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL

le 11 février 2013
à 19 h 30

Veillez noter que le premier versement de taxes sera exigible le 28 février 2013.

URGENCE VOIRIE
418 851-5403
24 heures sur 24

URGENCE 911

**PRÉVENTION
INCENDIE**
418 851-2219

SITE WEB
www.ville-trois-pistoles.ca

Carnaval Pistoneige 2013

Des activités pour faire oublier les rigueurs de l'hiver

À défaut de chaleur en ce début d'année 2013 pour le moins rigoureux, il devient encore plus pertinent de pouvoir s'offrir des occasions de chaleur humaine qui feront osciller notre thermomètre intérieur vers des températures plus clémentes. C'est d'ailleurs ce que Trois-Pistoles entend faire au cours des prochaines semaines avec une réconfortante programmation d'événements festifs. À commencer par la deuxième édition du carnaval Pistoneige qui prendra l'affiche les 15 et 16 février. À mettre en évidence dans vos agendas.

Le carnaval Pistoneige 2013

On s'en promet, pour cette deuxième édition du carnaval Pistoneige. Qu'il fasse froid ou pas, ce sera la fête avec la journée-famille, le souper populaire et les spectacles des Contre-4 et des Blenders. Voyons la programmation plus en détail.

Le Pistoneige 2013 prendra son envol **dès le samedi 9 février** avec une activité pré-carnaval qui se déroulera au bar Chez Boogie. Au programme : spectacle du duo Jukeboxx Girlz à 21h30, l'entrée est gratuite. Qui sont les Jukeboxx Girlz? Deux jeunes femmes dynamiques en amour avec leurs guitares et prêtes à défoncer le temps avec leurs rythmes, deux voix chaudes qui s'entremêlent pour vous offrir les plus belles chansons acoustiques. Des

prix de présence seront offerts au cours de la soirée, dont un billet buffet-spectacles pour la soirée carnavalesque du samedi 16 février.

Pour la première soirée officielle du Pistoneige 2013, **le vendredi 15 février**, on se transporte au Parc de l'aventure basque où la disco familiale extérieure se fera entendre dès 19h00. Sur place, vous aurez droit à l'animation du dj SAM et même à un feu de joie. On dansera à l'extérieur. Pour l'occasion, on vous invite à sortir vos vieux culottons des boules à mites et vos vieux manteaux de poil des années '70 ou '80. Des prix seront attribués pour les plus beaux costumes.

Ça se continue de plus belle **le samedi 16 février** et ce, pour toute la journée. D'abord au Parc de l'aventure basque pour la grande journée familiale : de 10h00 à 16h00, il y aura des glissades, une guerre des tuques, des tours de poney, la construction de châteaux de neige, du volley-ball sur neige, des sculptures sur neige, une cabane à sucre, des clowns, du maquillage et quoi encore.

Après avoir fait le plein de grand air, on se rend à l'école secondaire pour la grande soirée Pistoneige 2013. Et quelle soirée avec un souper-buffet et pas moins de deux spectacles au programme, en plus de la tenue du défilé de mode de la Boutique l'Ensemblier.

À 17h00 : ce sera le souper-buffet/défilé de mode. Au me-

nu : fesse de bœuf, poulet B.B.Q. et gratin de fruits de mer.

À 20h30 : eh oui, ce sera le retour des fameux Contre-4, ce groupe mythique qui a connu tant de succès partout en région et ailleurs en province. Pour le Pistoneige 2013, six membres originaux du groupe ont accepté de revenir sur scène accompagnés de deux nouveaux musiciens et ce, vingt ans après leur tout dernier concert. Les Contre-4 présenteront pas moins de 45 interprétations des plus grands hits des années '50, '60 et '70, des Beach Boys aux Beatles en passant par Elvis Presley et plusieurs autres. Attention, ça va bouger!

À minuit : au tour des Blenders de monter sur scène. Et le très apprécié quatuor rock s'en promet, en très grande forme comme toujours pour nous faire revisiter les grands succès des années '50 à aujourd'hui. De l'énergie absolument contagieuse au programme. Là aussi, ça va bouger.

Pour assister à cette grande soirée, des billets sont déjà en vente. Le billet donnant droit au souper-buffet et aux spectacles est offert au prix de 40\$ pour les adultes et de 20\$ pour les 12 ans et moins. Pour les spectacles seulement, le prix du billet est à 20\$ pour les adultes et c'est gratuit pour les 12 ans et moins. On peut se procurer des billets chez Kadorama, au dépanneur Guérette ou au café Grains de Folie.

Au service des incendies comme au service de la traverse

La réforme de l'assurance-emploi risque de faire dangereusement mal

La controversée réforme de l'assurance-emploi mise en place par le gouvernement fédéral et en vigueur depuis le 6 janvier dernier risque de provoquer des perturbations dans plusieurs services qui touchent le quotidien des citoyens de Trois-Pistoles. Des services saisonniers mais aussi... des services essentiels. Deux réalités inquiètent tout spécialement les autorités de la Ville de Trois-Pistoles : le service de protection contre les incendies et le service de la traverse Trois-Pistoles/Les Escoumins. Dans les deux cas, les nouvelles restrictions et obligations incluses dans la réforme pourraient engendrer de lourds handicaps pour ces deux organisations.

L'une des dispositions de la nouvelle réforme est particulièrement montrée du doigt : celle qui obligerait les travailleurs saisonniers à accepter un emploi jusqu'à cent kilomètres du lieu de résidence du prestataire et malgré une baisse de salaire de 20%, voire de 30%. Au service de protection contre les incendies comme au service de la traverse, cette disposition fait craindre le pire, soit de voir des effectifs patiemment formés devoir s'expatrier, obligeant l'un ou l'autre des services à revoir son organisation respective en profondeur.

À la Ville de Trois-Pistoles, le maire, M. Jean-Pierre Rioux, ne cache pas ses craintes. Déjà, nous dit-il, qu'il n'est pas facile de pouvoir compter sur des effectifs complets, voilà que la réforme risque de rendre encore plus frileux

ceux qui pourraient joindre les rangs du service public. Le maire explique ainsi que la réforme pose de nouvelles entraves qui ne font pas dans la minceur. Il donne pour exemple le cas de pompiers volontaires qui sont travailleurs saisonniers. Si ces derniers sont appelés à répondre à un appel d'urgence alors qu'ils sont en période de latence en regard de l'assurance-emploi, ils pourraient être alors pénalisés du fait que : 1- ils recevront un salaire pour les services rendus à titre de pompier; 2- ayant reçu ce salaire, tout serait à recommencer à zéro auprès de l'assurance-emploi. Voilà qui peut en décourager plus d'un de demeurer actif au sein du service.

Autre entrave identifiée : le pompier qui est prestataire de l'assurance-emploi et qui doit accepter un emploi jusqu'à cent kilomètres du territoire de la ville de Trois-Pistoles ne sera certainement pas disponible pour répondre à un appel d'urgence. Conséquence directe : on risque de manquer d'effectifs alors que le service doit respecter des normes précises édictées celles-là par le gouvernement du Québec en rapport avec le schéma de couverture de risques, normes qui obligent le service à disposer de pompiers formés, entraînés et... disponibles. Le casse-tête apparaît donc de taille.

Autre réalité mise en évidence : de plus en plus de jeunes pourraient devoir quitter Trois-Pistoles en raison de la mesure des cent kilomètres. Or, la population de Trois-Pistoles ne connaît pas, du moins pas encore, de poussée démographique. Si un exode le moins important

venait affaiblir davantage le milieu, il deviendra téméraire de vouloir recruter de nouveaux pompiers. Et pourtant, un service de protection contre les incendies demeure un service essentiel. « Nos craintes sont bien réelles », de conclure le maire qui dit souhaiter une réflexion en profondeur sur cette réforme.

Même son de cloche du côté de la Compagnie de Navigation des Basques qui dit craindre que certains de ses employés ne doivent quitter le navire. De par sa nature même, le service de liaison maritime entre Trois-Pistoles et Les Escoumins est un service saisonnier. Ses employés s'en trouvent donc directement concernés par la réforme de l'assurance-emploi. Une réalité similaire à celle qui est vécue au service de protection contre les incendies : le service de la traverse doit pouvoir compter sur des employés expressément formés pour les tâches qui leur sont dévolues à bord du traversier et ce, selon des normes précises édictées celles-là par... les services gouvernementaux fédéraux. « Nous avons des travailleurs déjà formés que nous risquons de voir partir », s'inquiète également le maire, M. Jean-Pierre Rioux, à titre le président de la Compagnie de Navigation des Basques. Si la chose s'avérait, la Compagnie de Navigation serait directement pénalisée du fait qu'elle devrait alors investir dans le recrutement et dans la formation de nouveaux employés, une problématique qui est loin d'être souhaitée et souhaitable.

À l'exemple de la MRC des Maskoutains

Trois-Pistoles fait consensus avec la MRC des Basques pour exiger un moratoire sur les gaz de schiste

La Ville de Trois-Pistoles fait consensus avec les dix autres municipalités de la MRC des Basques pour appuyer la MRC des Maskoutains dans ses revendications, lesquelles portent sur une demande formelle de moratoire sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste. Trois-Pistoles et l'ensemble de la région des Basques font leurs arguments à l'encontre de l'industrie des gaz de schiste à l'effet

que cette industrie ne peut être que néfaste pour la vocation agroalimentaire du milieu en plus d'affecter les paysages identitaires de la région, de perturber la protection des eaux souterraines et de créer un ensemble de nuisances qui compromettraient de façon directe la qualité de vie des citoyens.

Située en Montérégie, la MRC des Maskoutains a pour ville-centre Saint-Hyacinthe. Dans cette région comme ici, les décideurs

municipaux reconnaissent donc que le secteur agroalimentaire constitue la base du développement économique des deux régions et que l'industrie des gaz de schiste est « incompatible et inconciliable » avec l'agriculture et le développement du secteur agroalimentaire. Cette position de la région des Basques est confirmée dans une résolution adoptée au conseil des maires de la MRC.

Consolidation et développement du secteur commercial

Les commerçants de Trois-Pistoles et Notre-Dame-des-Neiges entament une étape décisive

En février 2011 se tenaient des journées de réflexion portant sur le développement commercial souhaité tant pour Trois-Pistoles que pour Notre-Dame-des-Neiges. Un constat a pu être dégagé de ces exercices à l'effet qu'un « regroupement de gens d'affaires » permettrait notamment d'accélérer la mise en œuvre de priorités d'actions à entreprendre dans ces deux milieux de vie. Au vu de ce constat et des résultats tangibles issus du programme Rues Principales en termes de revitalisation physique du milieu, une étape importante et particulièrement significative était franchie en cours d'année 2012 alors que la Ville de Trois-Pistoles, la Municipalité Notre-Dame-des-Neiges, le CLD des Basques, la SADC des Basques et la Caisse populaire de L'Héritage des Basques décidaient d'unir leurs forces et d'investir conjointement afin que soit menée une démarche précise visant la mise en place d'une éventuelle structure de regroupement commercial. Un comité consultatif de suivi était même mis sur pied, formé de représentants des organismes partenaires de la démarche et aussi de commerçants.

C'est ainsi qu'un chargé de projet en développement commercial était embauché, en la personne de Marc-André Lévesque, lequel est rapidement passé à l'action directement sur le terrain, visitant plus de 75 commerces dans le but de s'assurer de l'intérêt réel des commerçants pour un regroupement commercial, abordant avec ces derniers des questions bien précises, qu'il s'agisse de la tarification pouvant découler d'un tel regroupement, du temps à consacrer à la nouvelle structure lorsque mise en place et autres. Dans un même temps, les membres du comité de suivi approfondissaient leur réflexion sur le meilleur modèle de regroupement à proposer au milieu, passant plusieurs modèles en revue, Société de développement commercial, Chambre de Commerce ou Association de gens d'affaires. Le modèle Chambre de Commerce, qui semble faire l'unanimité partout ailleurs sur l'ensemble du territoire de l'Est du Québec, pourrait être privilégié.

On l'aura compris : le dossier de la consolidation et du développement du secteur commercial local est rendu à la croisée des chemins, en ce sens qu'une étape décisive

doit maintenant être franchie. On aura aussi compris que cette étape ne pourra évidemment être franchie qu'après avoir obtenu l'accord formel des commerçants. Et c'est maintenant que tout se joue : on dit oui à l'opportunité qui se présente ou on revient au statu quo.

C'est au tout début du mois d'avril que les commerçants seront conviés à une importante soirée publique d'information à l'issue de laquelle on pourra procéder ou non à la création de la nouvelle structure retenue. Dans la foulée de cette importante assemblée, les commerçants recevront, au courant du mois de février, un document synthèse résumant la démarche et ses objectifs ainsi qu'un questionnaire portant sur leurs attentes et sur leur intérêt en regard d'un éventuel regroupement. « Il est de première importance que les commerçants répondent à ce questionnaire », d'insister le chargé de projet Marc-André Lévesque qui fera lui-même la cueillette des questionnaires. Une nouvelle Chambre de Commerce à Trois-Pistoles avec, cette fois-ci, une ressource permanente? Le projet pourrait bien devenir réalité dès l'automne 2013.

Décès de monsieur Jean-Paul Leclerc

La Ville de Trois-Pistoles en deuil de l'un de ses citoyens parmi les plus impliqués

Il a été tour à tour policier à la Ville de Trois-Pistoles, chef pompier et échevin. Homme impliqué et apprécié, monsieur Jean-Paul Leclerc nous a quittés le 10 décembre dernier, à l'âge de 82 ans et 8 mois. « Il était un homme de cœur, un homme de société et un homme de famille », de témoigner le maire de Trois-Pistoles, monsieur Jean-Pierre Rioux, qui se joint au personnel et aux élus de la Ville de Trois-Pistoles pour offrir ses plus sincères condoléances à la famille du défunt, son épouse dame Rachel Lavoie et ses enfants Louise, Pauline, Hélène et Julie.

Monsieur Jean-Paul Leclerc était connu d'une multitude de gens qui ont eu la chance de le côtoyer, que ce soit par les emplois qu'il a occupés ou par ses nombreuses implications sociales.

Dès 1955, on retrouve monsieur Leclerc à l'emploi du moulin Daigle et Paul où il travaillera jusqu'en 1957, de là à la station B.A. (monsieur Gérard Bérubé) et chez J.A. Landry marchand de gros. Livreur de pain pour la Boulangerie Tardif, il occupera cet emploi jusqu'en 1969 avant d'être engagé par la Ville de Trois-Pistoles en 1970 à titre de policier municipal. En 1978, il acceptait la charge de chef pompier à la Ville de Trois-Pistoles, y déployant une énergie peu commune, que ce soit par la participation de la brigade locale aux tournois de l'Association des pompiers de l'Est du Québec ou par son implication dans l'Association provinciale des chefs pompiers du Québec dont il sera le premier président à provenir des régions. Monsieur Leclerc a été chef pompier à la Ville de Trois-Pistoles jusqu'au moment

de sa retraite en 1992.

Passionné de sport, il s'est intéressé tant au hockey qu'au baseball, à la balle-molle et au ballon sur glace. Il a été membre de la Jeune Chambre de Commerce et du club Richelieu, président du conseil d'administration du Centre hospitalier, Grand Chevalier du Conseil 3917 des Chevaliers de Colomb à deux reprises et député de district de l'ordre colombien, président du club Bonne Humeur de l'Âge d'Or, impliqué dans plusieurs associations et, enfin, échevin à la Ville de Trois-Pistoles.

Homme de cœur et homme d'implication, monsieur Leclerc laisse le souvenir d'un citoyen engagé, toujours prêt à rendre service. « Là où il se trouve, j'espère qu'il peut fumer son Cohiba, son cigare cubain préféré, en toute quiétude », de conclure le maire Jean-Pierre Rioux.

Un nouvel espoir au baseball local

Justin Lépine : joueur de l'année catégorie Atome A au Québec

La renommée de Trois-Pistoles en tant que véritable pépinière de joueurs de haut calibre ne cesse de se confirmer, dans le monde du baseball. Après les Michael Bérubé, Marc-Antoine Bérubé et combien d'autres, voici qu'un jeune joueur d'à peine neuf ans se distingue déjà sur la scène provinciale.

En effet, Justin Lépine de Trois-Pistoles a été choisi Joueur de l'année 2012 catégorie Atome A pour tout le Québec. Le jeune lauréat a reçu son trophée le 4 novembre dernier au Château Frontenac, à Québec, à l'occasion du gala méritas annuel de Baseball Québec. Le 14 janvier dernier, c'était au tour de la Ville de Trois-Pistoles de rendre hommage à son jeune champion, une motion de félicitations ayant été adoptée par les élus municipaux à cet effet. La Ville avait également prévu une cérémonie de signature du Livre d'Or de la municipalité à cette même occasion.

Joueur d'arrêt-court, Justin Lépine est promis à un bel avenir. D'ailleurs, ce titre de Joueur de l'année n'est pas la première distinction qu'il obtient : depuis deux ans et ce, à l'issue des compétitions annuelles du

Défi Triple Jeu, il est reconnu comme étant le joueur Atome le plus rapide au Québec. Outre pour sa rapidité, Justin Lépine est aussi de plus en plus remarqué pour la puissance de son lancer, ce qui semble le rapprocher du monticule, une autre position où il pourrait exceller.

Le Joueur de l'année catégorie Atome A au Québec est le fils de Geneviève Leblond, enseignante et de Julien Lépine, qui a déjà évolué pour les Capitales de Québec. Il est le petit-fils de Sylvie Rioux et de Michel Leblond.

Par ailleurs, devant les succès obtenus par les joueurs locaux de baseball, la Ville de Trois-Pistoles tient à souligner à larges traits l'excellence de l'organisation locale, entraîneurs, personnel d'encadrement et aussi les parents. En plus de pouvoir compter sur le talent et la passion de ses jeunes joueurs, Trois-Pistoles a aussi la chance de pouvoir compter sur le dévouement et le professionnalisme de passionnés de baseball.

Le dossier du stade

Quand les Justin Lépine et autres pourront-ils enfin évoluer dans un stade Paul-Émile-Dubé

rénové? Force est d'admettre que le dossier traîne en longueur et que la Ville commence sérieusement à s'impatienter. Rappelons que la rénovation du stade de baseball fait partie d'un triple dossier avec la reconstruction des terrains de soccer et la création d'un grand parc public à l'angle des rues De La Gare et Père-Nouvel. La Ville de Trois-Pistoles est pourtant prête à procéder, ayant réservé à même son budget 2013 le montant qu'elle aura à déboursier pour ces trois projets (50% de 738 000\$ en plus des 25 000\$ provenant de la Tournée Kraft RDS/TSN pour la rénovation du stade de baseball et des 50 000\$ provenant de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs pour les terrains de soccer).

La Ville veut donc une réponse du gouvernement du Québec à savoir quand les fonds demandés pour compléter le financement seront débloqués. À cet effet, la Ville demande au ministre Pascal Bérubé, ministre responsable du Bas-Saint-Laurent, de venir à Trois-Pistoles expliquer l'avancement du dossier. Le député Jean D'Amour est également interpellé.

Ne rejetez pas votre neige dans la rue

La Ville de Trois-Pistoles vous rappelle que conformément à la réglementation municipale, il est strictement interdit de rejeter vos surplus de neige dans la rue. La Ville vous rappelle que le simple

fait de rejeter vos surplus de neige dans la rue menace la sécurité des automobilistes et de piétons. Dans ce même esprit, la Ville vous informe que des contraventions, d'un coût **minimal** de 50\$, peuvent

être émises à l'endroit de toute personne ne respectant pas cette réglementation municipale.

Les brèves de l'hôtel de ville

28^e tournoi Pisto : l'aréna Bertrand-Lepage sera le théâtre de son 28^e tournoi de hockey mineur Pisto. Deux fins de semaine sont au programme : les 21, 22, 23 et 24 février pour les catégories Atome et Pee-Wee et les 28 février, 1^{er}, 2 et 3 mars pour les catégories Bantam et Midget. L'horaire des parties pourra vous être fourni en communiquant à l'aréna.

Résultat de la cueillette des arbres de Noël : ce sont 207 arbres qui ont été cueillis. Ces arbres sont en partie transformés en granules par Récupération des Basques alors que les résidus non utilisés pour les granules servent au compostage. Mentionnons que les granules ainsi produites ne peuvent servir qu'à alimenter des fournaises commerciales.

Souper Vin et Fromage du club Opti-miste : c'est le samedi 9 février, 18h00, à l'école secondaire. Des billets indivi-

duels sont encore disponibles (Pierre Beaulieu, 418-851-1621). Pourboires et profits du vestiaire seront remis à l'Assemblée de la Fabrique pour les rénovations de l'église.

Ligue d'improvisation : joueurs et joueuses recherchés joueurs! Jeunes ou moins jeunes! Qu'on se passe le mot : c'est chaque dernier jeudi de chaque mois jusqu'en mai. C'est à La Forge à Bérubé. À 19h00. Prochain rendez-vous : le jeudi 28 février. Information à l'adresse improdesbasques@gmail.com.

Un 4 à 7 au profit du Centre de conditionnement physique : complexe sportif unique en son genre dans le milieu, le Centre de conditionnement physique des Basques propose plusieurs nouveautés en ce début d'année 2013. L'entraîneur certifié Guylain Landry vous invite à venir le rencontrer, au deuxième étage de la Piscine régionale, pour obtenir des conseils ou

établir votre propre programme d'entraînement. Et le Centre vous invite à son activité bénéfique du jeudi 7 mars : un 4 à 7 au bar Chez Boogie. Billets en vente au coût de 5\$ à l'entrée ou auprès des membres du conseil d'administration.

Nouvel horaire du CACI : le lundi de 18h30 à 20h30, le mardi et le mercredi de 13h30 à 17h00, le jeudi de 18h30 à 20h30, le vendredi de 13h30 à 17h00 et de 18h30 à 20h30, le samedi de 9h30 à 11h30, fermé le dimanche.

Montre trouvée : une montre a été retrouvée dans les sentiers de marche du camping municipal vers la mi-janvier. Informez-vous à l'hôtel de ville au 418 851-1995.

La pensée du mois : « *Détournez-vous de ceux qui vous découragent de vos ambitions. C'est l'habitude des mesquins. Ceux qui sont vraiment grands vous font comprendre que vous aussi, vous pouvez le devenir.* » - **Mark Twain**